Envoyé en préfecture le 02/12/2024
Reçu en préfecture le 02/12/2024
Publié le
ID : 074-257402644-20241127-2024_11_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU BASSIN ANNECIEN

Séance du 27 novembre 2024

Délibération 2024-11-04

Modification n°1 du PLU de Mésigny

Le vingt-sept novembre deux mille vingt-quatre, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le dix-huit novembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil à la Mairie déléguée de Seynod, sous la Présidence de M. Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU « GRAND ANNECY »

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mme Nora SEGAUD-LABIDI. MM. Jean-François GIMBERT, Antoine GRANGE, Henry CHAUMONTET, Antoine de MENTHON, Christian VIVIAND, René ALLAMAND, André SAINT-MARCEL et Christian LEPINARD.

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : Mme Cécile BOLY, MM. Marc ROLLIN, Michel PONTAIS et Monsieur Dominique DUBONNET.

Procuration : M. Bruno LYONNAZ donne procuration à M. Antoine de MENTHON.

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mme Sylvie LEROUX et M. Pierre AGERON

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : M. Henri CARELLI.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mme Laurence GODENIR, MM. Marc PAGET et Jacques DALEX.

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : Mme Michele DOMENGE-CHENAL et M. Marc BRACHET

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : M. Jean-Pierre CAUQUOZ

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Délégués titulaires présents : MM. François RAVOIRE et Jean-Pierre LACOMBE

Délégué(e)s suppléants présent(e)s siégeant en remplacement d'un titulaire excusé : M. Jean-Pierre FAVRE

Monsieur Pierre AGERON est nommé secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 02/12/2024
Reçu en préfecture le 02/12/2024
Publié le
ID : 074-257402644-20241127-2024_11_04-DE

Délibération N° 2024-11-04

Modification n°1 du PLU de Mésigny

Avis du comité syndical :

Les évolutions envisagées dans le cadre de la modification n°1 du PLU de la commune de Mésigny s'inscrivent globalement en compatibilité avec les dispositions du SCoT du bassin annécien. Elles visent notamment à préserver les limites entre espaces agricoles, naturels et urbanisés, à prendre en compte le zonage pluvial défini par le SILA pour les communes de la CC Fier et Usses, à encadrer la densification pour limiter les divisions parcellaires, et à créer un emplacement réservé pour du logement social et davantage de mixité sociale sur le périmètre de l'OAP de l'Ancienne Usine.

Il est proposé de rendre un avis favorable sur le projet de modification n°1 du PLU de la commune de Mésigny.

Nombre de membres en exercice : 43
Nombre de membres présents : 25
Nombre de suffrages exprimés : 25
Pour : 25
Abstention : 00

Madame LEROUX, maire de Mésigny, ne prend pas part au vote

Le Comité Syndical du SCoT du bassin annécien, après en avoir délibéré, rend un avis favorable au projet de modification n°1 du PLU de Mésigny.

Ainsi fait et délibéré à Annecy, le 27 novembre 2024.

Le secrétaire de séance

Pierre AGERON

Le Président

SYNDICAT MIXTE SCOT BASSIN ANNECIEN 74

Antoine de MENTHON

de la réception en Préfecture le……
et de la publication du ……..
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) DU BASSIN ANNECIEN
18 Chemin des Cloches – Annecy-le-Vieux – 74940 ANNECY – Tél : 04.50.27.80.77 Fax : 04.50.23.54.96 –
Mail : accueil@scot-bassin-annecien.fr